

15.12.2015 - 10:00 Uhr

## Addiction Suisse A toute vapeur ?

Lausanne (ots) -

La cigarette électronique est l'objet de controverses depuis son apparition il y a une dizaine d'années. La revue "dépendances", éditée par Addiction Suisse et le GREA, fait le point en donnant la parole à différents acteurs: qui vapote en Suisse aujourd'hui? Quels sont les enjeux au niveau de la santé? Comment réguler ce marché?

Le phénomène de l'e-cigarette est en expansion en Suisse: en 2014, une personne sur sept chez les 15 ans et plus a « expérimenté » la cigarette électronique, une proportion qui a presque doublé au cours des deux dernières années. Si la cigarette électronique est prise majoritairement par les fumeurs et fumeuses de tabac, certains non-fumeurs l'ont également essayée. Le nombre de vapoteurs réguliers reste quant à lui faible: 0.7% de la population vapote au moins hebdomadairement et 0.3% quotidiennement.

Quel rôle vis-à-vis du tabagisme? On ne peut pas conclure aujourd'hui que l'e-cigarette est un moyen efficace de sevrage tabagique, mais quelques études suggèrent qu'une réduction de la consommation est possible. Des groupes d'utilisateurs se mobilisent d'ailleurs pour valoriser leur expérience avec ce mode de consommation. Comme les vapoteurs inhalent approximativement la même quantité de nicotine mais nettement moins de substances toxiques, la cigarette électronique paraît aussi constituer un outil de réduction des risques, qui pourrait s'appliquer également pour le cannabis.

Une porte d'entrée vers le tabagisme pour les jeunes?

En Suisse, près de 5% des jeunes de 15 à 19 ans rapportent avoir vapoté durant le dernier mois, et il existe une crainte que l'e-cigarette puisse constituer un produit d'initiation au tabac chez les adolescents non fumeurs. Les études disponibles, de qualité diverse, donnent des indices dans ce sens, mais la recherche doit se poursuivre. Il faut de toute façon se demander quelles sont les mesures de protection de la jeunesse souhaitables vis-à-vis du marché de l'e-cigarette.

L'e-cigarette et la loi sur les produits du tabac

Le projet de loi fédérale sur les produits du tabac prévoit d'inclure l'e-cigarette et d'autoriser la vente des liquides avec nicotine qui est jusqu'ici interdite. Il faudra aussi réguler la publicité, les ingrédients et l'usage dans l'espace public. Les associations de vapoteurs sont de leur côté d'avis que la cigarette électronique ne devrait pas faire partie de la loi sur les produits du tabac. Or, même au cas où la cigarette électronique ne serait pas incluse dans cette loi, il faudrait tout de même réglementer - et contrôler - les liquides nicotiques, et interdire au moins certaines publicités qui assimilent les e-cigarettes aux cigarettes classiques ou à des sucreries destinées aux enfants.

On le voit, le débat sur l'e-cigarette est loin d'être clos: le vapotage permet à tout le moins de remettre au centre le rôle des usagers et de la réduction des risques dans les enjeux de santé publique. L'arrivée du vapotage plaide pour une approche scientifique et pragmatique. La revue "dépendances" entend y contribuer.

La Fondation Addiction Suisse est un centre de compétences national dans le domaine des addictions. Elle est active dans la recherche, conçoit des projets de prévention et s'engage pour une politique de santé. Le but de la fondation est de prévenir ou d'atténuer les problèmes issus de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou liés aux jeux de hasard et à l'usage de l'internet. Plus de 200 000 personnes soutiennent notre ONG.

Plus d'informations sur notre site internet <http://www.addictionsuisse.ch>

Vous trouverez le présent communiqué de presse sur: <http://www.addictionsuisse.ch/fr/actualites/communiqués-de-presse>

Contact:

Corine Kibora  
Porte-parole  
[ckibora@addictionsuisse.ch](mailto:ckibora@addictionsuisse.ch)  
Tél.: 021 321 29 75